

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SÈTE



Fondée en 1863
Régates Sétoises



Alliée au
YACHT CLUB DE FRANCE

Compte Rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'année 2023 le 6 avril 2024

Ouverture de la séance à 10 heures

Adhérents à jour des cotisations au 6 avril 2024 : 132

Présents et représentés : XX électeurs

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

- 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2023
Vote à main levée : Pour xx, abstentions x, contre x, le CR est approuvé
- 2) Rapport moral du Président
- :
Vote à main levée : Pour xx, abstentions x, contre x, le rapport moral est approuvé
- 3) Le Président donne la parole au Trésorier Bertrand DE VAREILLES pour la présentation des comptes 2023
Voir Annexes
Les comptes de l'année 2023 sont soumis à l'Assemblée Générale.
Vote à main levée : Pour xx, abstentions x, contre x, les comptes sont approuvés.
- 8) Projets 2024

Le président présente le projet de calendrier 2024.

12 h 00, le Président remercie les adhérents pour leur participation à cette 'Assemblée Générale.

P/ Le Secrétaire
Stéphane Brighi

Le Président
Jean-Michel Depondt

Le trésorier
Bertrand De Vareilles